



## AVIS PUBLIC

### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le lundi 19 juillet 2021 à 20h et que celle-ci sera tenue en visioconférence sans la présence du public.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure 2021-020 :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure de 0,43 m avec la ligne latérale afin d'agrandir le garage d'une superficie de 26,2 m<sup>2</sup>.

Localisation : Lot 5 010 150, situé au 127 rue du Collège.

Toute personne intéressée relativement à cette demande de dérogation mineure peut transmettre ses commentaires au conseil municipal avant la séance à l'adresse suivante : [ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:ccoulombe@municipalite.labelle.qc.ca). Des informations peuvent être obtenues en contactant la direction du Service de l'urbanisme au 819 681-3371 poste 5008 ou à [mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca](mailto:mtrudel@municipalite.labelle.qc.ca).

**DONNÉ** à Labelle, ce 1<sup>er</sup> jour de juillet 2021.

La secrétaire-trésorière et  
directrice générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Clair", is placed above the name of the signatory.

Claire Coulombe